

Momuy

BULLETIN
MUNICIPAL



2017

INFOS DIVERSES

La carte d'identité et le passeport se délivrent désormais au chef-lieu de canton équipé d'un dispositif de recueil sécurisé. Pour cela, vous devez prendre rendez-vous auprès de la mairie d'Hagetmau (05 58 05 77 77) qui vous communiquera les pièces à fournir et vous conseillera de faire une pré-demande sur internet sur le site : ants.gouv.fr, puis il faudra déposer le dossier le jour convenu.

Attention : la délivrance d'une carte d'identité nécessite un délai de 3 mois. Veillez à anticiper votre demande.

Depuis fin 2017, les demandes de **cartes grises** ne peuvent plus être faites sur papier mais uniquement par internet sur le site : ants.gouv.fr. Si vous achetez une voiture en garage, la majorité d'entre eux propose le service.

En septembre dernier, une note de la Préfecture nous signifiait que le **contrat d'Aide à l'Emploi (CAE)** de Nathalie CAPDEVIELLE n'était pas reconduit pour 2018. Quelques jours plus tard, les services du Ministère du Travail nous précisaient que finalement cette convention datant de 2013 serait reconduite pour l'année à venir pour la dernière fois conformément aux prescriptions originelles.

Au mois de mai, un expert de l'assurance MAAF est venu inspecter **des dégâts des eaux** subis dans un local de la salle d'activités. Des devis ont été établis et les travaux de remise en état seront enfin réalisés cette année dès que les assurances des entreprises concernées nous auront accordé leur autorisation.

Cette fin décembre, **des travaux de remise en état** le long de la D933S à l'entrée de l'agglomération en venant d'Orthez ont été réalisés sur une canalisation d'eaux usées des logements de l'ancienne Poste. Ces dégâts occasionnés lors du fauchage des routes par les services du Conseil Général ont été pris en charge par la collectivité du Département.

Ce début d'année, une recrudescence de cambriolages est constatée sur notre territoire. Le mode opératoire est souvent le même. Les voleurs repèrent, quelques jours avant, les maisons inoccupées suivant les heures de présence des habitants. Les forces de gendarmerie demandent à l'ensemble de la population de rester vigilants et surveiller d'éventuels véhicules suspects dans les quartiers et de relever la plaque d'immatriculation.

En 2017, à la demande des associations du comité des fêtes et du basket HMCB, Christophe LONNÉ a participé bénévolement à une **formation de gestion de licence IV** pendant 3 jours sur son temps personnel. Nous le remercions pour son implication qui va permettre aux associations de continuer à demeurer en règle avec la législation. Les frais de cette formation ont été pris en charge par la commune et les 2 associations.

Le 9 mars prochain, l'association Chalosse Tursan en Scènes organisera pour la 3^{ème} année consécutive une **soirée théâtre à Momuy**. La troupe de Clermont, « Les 100 COMPLEXES », jouera la pièce « A bonne école » de Thierry François. Ces soirées culturelles, de plus en plus prisées sur notre territoire connaissent un vif succès. Nous espérons votre présence à cette soirée.

Deux associations ont vu le jour dans notre commune : l'association « **Kaza Manza** » qui récolte des objets et des dons afin d'aider au développement d'écoles dans un village du Sénégal et l'association « **Peña Nanos** » dont l'objet est la création de soirées festives et tournois de basket.

Depuis 2017, l'école de Castaignos Soulsens membre de notre RPI permet à des personnes retraitées ou disponibles de prendre les repas du jeudi ou vendredi midi avec les élèves de l'école afin de partager un moment inter-générationnel et faciliter les échanges. Toute personne intéressée doit s'adresser à la mairie de Castaignos.

LE MOT DU MAIRE

Chers Momuyais,

Alors que 2017 s'achève laissant à chacun le souvenir d'une année plus ou moins bénéfique, voici déjà 2018, avec je vous le souhaite, toujours un peu plus de bonheur, de santé et de réussite pour tous.

2017 aura été une année de changements en France, notamment avec l'élection présidentielle et le renouvellement des parlements. L'échiquier politique a été bouleversé. Au-delà des annonces, c'est la réalité des réformes qui conduira nos intentions et nos marges de manœuvre dans nos projets. Sur un plan local, la Communauté des communes Chalosse Tursan, nouvellement installée, a instauré ses premières compétences au service des administrés. Un Plan local d'Urbanisme intercommunal a été lancé afin de préparer l'avenir et l'aménagement de notre territoire.

Dans notre commune, en 2017, le chantier de l'église a été mené à son terme. Cet édifice, magnifiquement rénové rayonne au centre de notre bourg. Il faut féliciter l'ensemble des artisans et des bénévoles qui ont œuvré à cette réussite. Le dossier d'accessibilité des bâtiments communaux avec les différents financements a été accepté. Les travaux se dérouleront en 2018. Pour concilier la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires et la propreté du village, une démarche « zéro phyto » a été entreprise. Pour l'année 2018, nous continuerons à vous servir dans le respect de nos engagements et de nos moyens.

J'adresse mes remerciements aux adjoints, aux conseillers municipaux, au personnel municipal, aux associations avec leurs bénévoles, tous très impliqués au quotidien dans le fonctionnement harmonieux et l'évolution de la Commune.

Je tiens à saluer la mémoire de Roland JOUGLEN, qui, parti à Hagetmau depuis plusieurs années, avait œuvré comme président de différentes associations et adjoint à la mairie au service des Momuyais.

Pour 2018, je souhaite à chacun un optimisme pour aller de l'avant, une bienveillance qui favorise la vie collective et des rencontres qui éclairent le quotidien.

David NOGUÈS

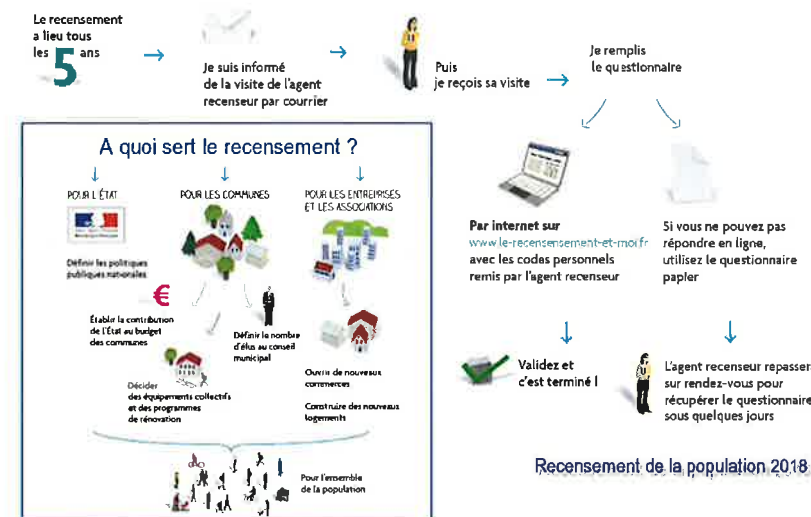


RECENSEMENT

Cette année, notre commune a le devoir de recenser la population de notre collectivité pour l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques). Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, évolution généalogique... Cette étude, indispensable, permet de définir les moyens des communes : la DGF (Dotation de Fonctionnement de l'Etat) est évaluée selon les informations requises. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.).

Estelle FOIX assurera cette mission d'inventaire en tant qu'agent recenseur du 18 janvier jusqu'au 17 février. Elle vous contactera au préalable pour vous rencontrer afin de vous aider à compléter un questionnaire papier à lui remettre durant la période de recensement. Vous pourrez également répondre à cette enquête en ligne sur internet à l'adresse www.le-recensement-et-moi.fr avec les codes personnels remis par l'agent recenseur.

Je souhaite que vous lui réserviez le meilleur des accueils afin qu'elle puisse mener sa mission dans de bonnes conditions.



HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h30
Samedi : 9h - 11h

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE A HAGETMAU

Lundi, mardi et jeudi : 14h à 17h
Mercredi et Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
Samedi : 9h à 12h

LOCATION SALLES COMMUNALES

- SALLE POLYVALENTE**
- Pour les habitants de Momuy : 110€ pour 1 jour - 160€ pour 2 ou 3 jours
 - Même tarif pour les membres des associations communales uniquement, qui ne sont pas domiciliés sur la commune (en sont exclu leur famille)
 - Pour les gens extérieurs à la commune : 150 € / jour
- SALLE D'ACTIVITÉS**
- Réunions diverses hors communes : 50€
 - Pour les habitants de Momuy : 100€ le week-end
 - Personnes hors commune et réunion avec repas : 200€ le week-end

PETITE SALLE : 50€



MONUMENT AUX MORTS

Ce début d'année, le monument aux morts va être déplacé. Installé depuis l'origine sur la façade de l'église et démonté en raison des travaux de celle-ci, il sera nouvellement aménagé sur la place de l'église. Préalablement prévu aux abords de la mairie, il nous a été imposé de la maintenir dans le même périmètre que l'emplacement initial. La plaque de marbre originelle est conservée et sera apposée sur un monument de granit. Dans le même temps, le goudronnage de la place de l'église sera entièrement refait. L'entreprise DUBOS de Tartas réalisera les travaux du monument pour un montant de 6 920 €. Une subvention de 1 384 € a été obtenue auprès de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et les frais d'enrobés du parking seront à la charge du programme voirie 2017 de la communauté des communes.

A l'occasion du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, une cérémonie aura lieu devant le monument aux morts le 11 novembre 2018 pour marquer l'événement.

VOIRIE

Le programme voirie 2017 de la Communauté des communes Chalosse Tursan a pris du retard.

L'aménagement du carrefour de Carene, les réparations route de Touya et le revêtement du parking de l'église seront effectués ce début d'année. L'ensemble de ces travaux s'élève à 16 100 € HT. Dans le même temps, le goudronnage de l'impasse entre l'église et l'ancien presbytère devrait être réalisé.

Pour 2018, des travaux de réparation sur les routes de Moulia, Cazalon, Ricouch et l'allée des Jardins ont été inscrites sur le programme prévisionnel qui sera proposé au marché public au mois de février.

Comme chaque année, des travaux d'épaveuse (1 728 €) et d'entretien des fossés (2 397 €) ont été réalisés.

S.I.V.U. SCOLAIRE

Cette année, les effectifs du RPI du Luy de France se stabilisent autour des 140 élèves. En raison d'une augmentation de tarif de la Culinaire, le prix du repas passe de 2,44€ à 2,46€ depuis octobre 2017.

RYTHMES SCOLAIRES :

Un décret est paru le 28 juin 2017 au journal officiel permettant un retour à la semaine de quatre jours dans les écoles. En effet, sur proposition conjointe du SIVU et du conseil d'école, le directeur académique des services de l'éducation nationale peut autoriser ce changement. En parallèle, le gouvernement a annoncé cette fin d'année qu'il renouvelerait pour l'année 2018 son aide financière pour les TAP aux communes qui décideraient de rester sur le rythme actuel.

Afin de connaître le sentiment des parents d'élèves de Momuy et ceux dont l'enfant fréquente l'école de notre commune, le conseil municipal a sollicité les parents afin de répondre à un questionnaire début janvier. Cette démarche démocratique, réalisée seulement par la commune de MOMUY représentait environ la moitié des élèves de notre RPI. Cette évaluation a démontré que 2/3 des parents sondés souhaitaient un retour à la semaine de 4 jours d'école. Bien que la tendance générale des parents s'orientait vers un retour à la semaine de 4 jours, les élus du RPI en accord avec le conseil d'école ont souhaité conserver la semaine de 5 jours d'école pour la prochaine rentrée 2018.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU SIVU

DÉPENSES

Charges à caractère général	60 250 €
Charges de personnel	102 850 €
Autres charges de gestion	5 400 €
Charges exceptionnelles	200 €
Virement à la section d'investissement	4 884 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	173 584 €

RECETTES

Atténuation de charges	7 300 €
Produit des services du domaine et vente diverses	47 300 €
Dotations et participations	111 393 €
Résultat reporté ou anticipé	7 591 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	173 584 €

ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La loi nous oblige à rendre accessible nos bâtiments publics aux personnes handicapées. Le sujet a été évoqué succinctement l'an passé. Au cours du 1^{er} semestre 2017, nous l'avons affiné afin de passer à sa phase concrète : sa réalisation.

Pour cela, nous avons dû préparer un Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP). Après une expertise effectuée par un cabinet spécialisé en collaboration avec le Centre de Gestion des Landes, un calendrier de travaux sur 6 ans a été élaboré.

Lors de la constitution du dossier, sur la base des devis établis, des demandes de subventions ont été déposées. Les montants accordés par les divers organismes sont détaillés sur le plan de financement ci-après. Afin de limiter les coûts, un certain nombre d'adaptations sera réalisé en régie. Les mises en conformité concernent les

installations intérieures des locaux et les acheminements et places de parking extérieur. Des dérogations nous ont été accordées par la Préfecture des Landes sur certains aménagements à cause des dispositions constructives anciennes des lieux. Un dossier de demande de subvention des amendes de police, éligible pour certains travaux, sera présenté en 2018 pour compléter ce budget.

Pour l'année 2017, nous avons débuté par l'église en profitant de sa rénovation pour la mettre en conformité aux normes d'accessibilité. Viendront ensuite pour 2018, les sanitaires publics et le siège des associations. Viendront les années suivantes, la salle polyvalente, le groupe scolaire, les arènes, le cimetière de Saint-Martin et la mairie. En effet, cette dernière devrait être englobée dans un projet plus large ; c'est la raison pour laquelle nous l'avons prévu à la fin de cet échéancier.

DÉPENSE

TRAVAUX HT : 29 378,48 €

FINANCEMENT

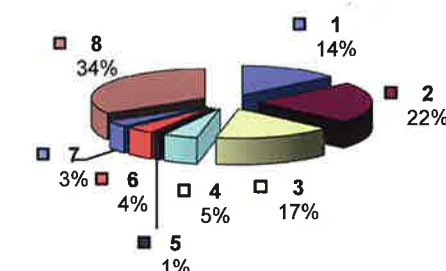
- FEC (Conseil Départemental)	3 999,96 €
- DETR (Préfecture)	11 751,00 €
- FIPHFP (Handicapés)	3 000,00 €
- Auto-financement	10 627,52 €
TOTAL	29 378,48 €

BUDGET 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT

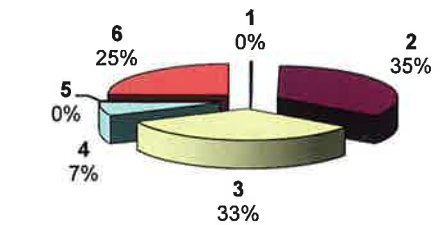
DÉPENSES = 432 544 €

1 Fournitures (Eau, EDF, Téléphone) petits tx bâtiments, voirie, matériel	61 256 €
2 Frais de personnel	97 250 €
3 Participations - Subvention - Secours	71 698 €
4 Intérêts d'emprunts	21 606 €
5 Amortissements - Charges exception	3 207 €
6 Reversement sur impôt	17 407 €
7 Dépenses imprévues	14 620 €
8 Virement à l'investissement	145 500 €

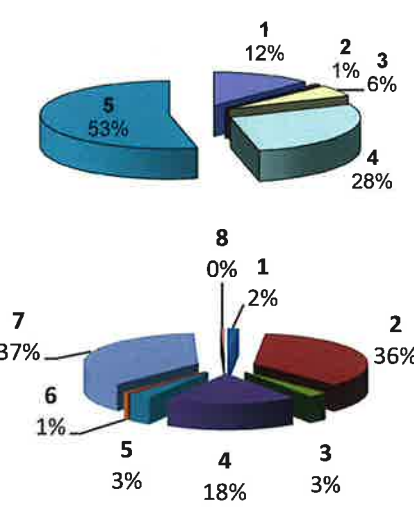


RECETTES = 432 544 €

1 Produits des services	1 200 €
2 Impôts et taxes (impôt locaux)	149 761 €
3 Dotations et Participations (de l'Etat)	143 601 €
4 Loyers et locations	30 000 €
5 Produits exceptionnels	1 000 €
6 Excédent antérieur	106 982 €



SECTION D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES = 394 935 €

1 Capital des emprunts	44 584 €
2 Amortissement	2 583 €
3 Terrain et matériel	19 814 €
4 Bâtiments et Voirie	101 124 €
5 Opération église	193 180 €
6 Déficit reporté	33 650 €

RECETTES = 394 935 €

1 FCTVA - Taxe aménagement - Caution	6 500 €
2 Financement déficit reporté et RAR	141 850 €
3 Subventions	10 910 €
4 Subventions et emprunt église	72 250 €
5 Subventions accessibilité	12 800 €
6 Amortissement	2 583 €
7 Virement du fonctionnement	145 500 €
8 Excédent reporté	2 542 €

PRINCIPAUX ACHATS EFFECTUÉS EN 2017

Véhicule : 1500€. Depuis quelques temps nous nous étions mis en quête d'un véhicule utilitaire, afin de ménager notre tracteur vieillissant. En effet, pour les déplacements hors du territoire de la commune, il sera, pour notre employé municipal, mieux adapté. Notre choix c'est porté sur un Citroën de type C15.

Mobilier urbain : 1 216,80 €. Cela comprend les bornes en fonte, positionnées en bord de chaussée, pour éviter les stationnements sauvages, ainsi qu'une vitrine d'extérieur pour l'affichage municipal.

Photocopieurs : 5 121,60 €. Outils indispensables et très sollicités, les photocopieurs de la mairie ainsi que celui de l'école arrivaient en fin de vie et ont dû donc être changés. Ils ont coûté respectivement 3 465,60 € et 1 656 €.

Décoration de Noël : 2 591,75 €. Afin de compléter et de renouveler l'existant nous avons fait l'acquisition d'illuminations supplémentaires.

Sol du hall : 9962,40 €. Le pourtour du terrain de basket étant fissuré, en plusieurs endroits, il a donc été nécessaire de procéder à sa réfection. Ses travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée.

Siège des associations : 1 631,89 €. Les placards de la partie cuisine présentaient de sérieux signes de fatigue, nous avons dû les faire remplacer par les Ets Lopez d'Hagetmau.

Toit de la musique : 895,77 €. Il nous avait été demandé de couvrir aux arènes, la partie des gradins, où prennent place les musiciens pendant la course. Seuls les matériaux ont été payés car les travaux ont été réalisés par des bénévoles.

Porte local employé municipal : 1 184,40 €. Nous avons été obligé de la faire renforcer, afin qu'elle puisse mieux résister aux visiteurs nocturnes. Pour cela nous avons dû faire appel à un professionnel, François SABATOU serrurier à Hagetmau.

Extension local chasse : 634,90 €. A la demande des chasseurs, nous avons acheté du carrelage afin qu'ils puissent agrandir l'espace évacuation. Cette extension est en cours de réalisation.

Remplacement alarme incendie salle polyvalente : 2 593,02 € qui ne fonctionnait plus et dont le signalement avait été fait par la commission de sécurité lors de sa visite périodique

Remplacement de 7 extincteurs dans les bâtiments communaux pour un montant de 510,96 € en raison de leur durée de vie limitée.

ÉGLISE : RÉSULTAT FINAL



BILAN FINANCIER	
Montant des travaux HT	211 611 €
Coût des travaux TTC	253 934 €
Subventions	75 853 €
Emprunt	80 000 €
Auto-financement	98 080 €



Voilà mon travail est terminé !!!



Le 22 octobre a eu lieu l'inauguration de l'église

Animée par nos musiciens locaux !!!



QUIZZ SUR LE TRI SÉLECTIF

1) Qu'est ce que recycler ?

- A. Faire le ménage
- B. Faire le tri
- C. Sortir les poubelles
- D. Transformer un produit en un autre



2) A quoi correspond la poubelle de couleur bleue ?

- A. Le papier/carton
- B. Le plastique
- C. Le verre
- D. Les ordures ménagères



3) Quels sont les principaux composants de nos poubelles ?

- A. Les matières organiques
- B. Les papiers et cartons
- C. Les plastiques

4 - Comment se débarrassait-on des déchets avant l'invention des poubelles ?

- A. Par la fenêtre
- B. Par incinération
- C. On les enterrait
- D. On les mettait au fond du jardin

5 - Combien un français produit-il de déchets par an ?

- A. 900 kg
- B. 170 kg
- C. 450 kg
- D. Moins de 170 kg



6 - Combien faut-il de bouteilles en plastique pour réaliser un pull en polaire ?

- A. 27
- B. 42
- C. 72

7 - A quoi correspond ce logo que l'on retrouve sur certains emballages ?

- A. C'est un produit recyclé
- B. Le fabricant de l'emballage a participé à sa valorisation
- C. C'est un produit qui sera recyclé



8) Combien de temps un sac plastique jeté dans la nature met-il à se décomposer ? Réponse en années !!!

9) Que peut-on jeter dans les poubelles jaunes ?

- A. Les magazines
- B. Les bouteilles en plastique
- C. Les briques de jus d'orange
- D. Les boîtes de conserve
- E. Les déodorants
- F. Les téléphones



10 - En combien de temps se décompose un ticket de bus jeté par terre ?

- A. 4 mois
- B. 2 semaines
- C. 3 ans

OBJECTIF ZÉRO PHYTO

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que les établissements publics ne peuvent utiliser ou faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles au public à partir du 1^{er} janvier 2017, en dehors des exceptions prévues par la loi. Resteront autorisés, les produits de bio-contrôle (c'est-à-dire ceux qui utilisent les mécanismes naturels), les produits qualifiés à faibles risques et ceux utilisables en agriculture biologique.

Les particuliers sont également concernés par la loi.

- Depuis le 1^{er} janvier 2017, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est plus autorisée. Ces produits seront délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. Les produits de bio-contrôle et produits utilisables en agriculture biologique ne sont pas concernés par cette mesure.

- Au 1^{er} janvier 2019, la vente et l'usage des herbicides seront interdits aux particuliers. En cas de danger sanitaire, les traitements contre les organismes nuisibles pourront être autorisés par arrêté ministériel ou préfectoral.

Afin de se conformer à cette directive, la commune de Momuy a adhéré à un groupement de commandes de matériel nécessaire à l'amélioration des pratiques de désherbage. Le matériel suivant a donc été commandé :

- 1 débroussailleuse électrique
- 1 tête de coupe avec double-lames anti-projection
- 1 débroussailleuse thermique
- 1 brosse de voirie acier
- 1 appareil à gaz traîné
- 1 appareil à gaz porté dorsal

Le montant total de cet investissement incluant divers frais de dossiers et de communication, est de 4 263,50 € HT. La commune a obtenu des subventions de la part de l'Agence de l'eau (70% du matériel HT) et du conseil départemental (10%) pour un total de 2 910 €.

BIEN COMPRENDRE LES LOGOS

De nombreux logos se trouvent sur les emballages, mais tous ne signifient pas que l'emballage se recycle. Petit tour d'horizon de ces différents logos : sur fond vert, les logos qui indiquent que votre emballage peut être recyclé.



Le logo NF ENVIRONNEMENT est un écolabel français. Il indique au consommateur que le produit qu'il tient entre ses mains est un produit dont la qualité a été certifiée ainsi que la sécurité.



Le « Tidy Man » indique simplement au consommateur que les déchets sont à jeter dans une poubelle.



Ces logos signifient que le produit ou l'emballage est issu de forêts durablement gérées.



Eco-Emballage et Ecofolio deviennent CITEO et signalent une démarche éco-responsable des entreprises. Plus de 50.000 entreprises y ont déjà souscrit et contribuent donc financièrement à la démarche de recyclage et de tri en France.



Symbole précisant la matière plastique qui compose l'emballage. Les plus communs sont les plastiques de 1 à 6, mais il en existe une trentaine. Aujourd'hui, nous trions uniquement les n° 2 et 2 qui correspondent aux bouteilles et flacons en plastique.



Symbole indiquant que le déchet doit être collecté par une filière spécifique et ne doit pas être jeté dans une poubelle classique.



L'anneau de Moebius, logo datant de 1970, signifie partout dans le monde que votre produit est techniquement recyclable. S'il y a un pourcentage au centre, il indique que le produit ou l'emballage contient ce pourcentage de matériel recyclé.



Ce symbole signifie que l'emballage ou le produit contient de l'aluminium qui peut être recyclé.



Le symbole « Tri Man » signifie que le produit est recyclable et doit être trié.



Le logo « acier recyclable » permet de distinguer les produits en acier de ceux fabriqués en aluminium. Vous pouvez également vérifier la composition de votre canette ou de votre bombe aérosol en utilisant un aimant.



Symbole pour le verre recyclable qui indique que l'emballage est constitué de verre, matériau qui peut être recyclé.



Info tri point vert, pour faciliter le geste de tri, ce nouvel étiquetage rappelle les consignes de tri en précisant ce qui doit être jeté (films plastiques, barquettes, ...) et ce qui doit être trié.

Communauté de communes Chalosse Tursan

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, Momuy appartient à la nouvelle communauté des communes de Chalosse Tursan. Ce nouveau territoire regroupe les anciennes communautés des communes d'Hagetmau Communes Unies, Cap de Gascogne (canton de Saint-Sever + Haut-Mauco) et la Communauté des communes du Tursan (canton de Geaune). Il compte 50 communes pour 26 185 habitants répartis sur 587 km².

Ses coteaux avec vue sur les Pyrénées et ses vallées propices à l'agriculture, ponctués de villages, bastides et arènes de course landaise, lui donnent une identité paysagère bien marquée. Le siège se trouve à Saint-Sever Immeuble les Violettes, 1 rue de Bellocq.

Chalosse Tursan est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Correspondant à l'échelle d'un bassin de vie, cet espace de solidarité a pour ambition d'élaborer un projet de développement et d'aménagement du territoire commun à l'ensemble des communes membres.

Notre intercommunalité est gérée par 73 conseillers communautaires. Le président élu est Marcel PRUET accompagné par 11 vice-présidents. Cette collectivité exerce des compétences spécifiques, attribuées par la loi ou déléguées par les communes. De l'urbanisme au développement économique, de la gestion des déchets à la voirie, ou à l'action sociale et culturelle, tous ses services revêtent un intérêt communautaire, c'est-à-dire intéressant l'ensemble du territoire et ses habitants. Par leur caractère structurant, leur coût ou leur technicité, ils sont exercés en lieu et place des communes, pour gagner en efficacité. Chalosse Tursan dispose de 3 types de compétences :

Compétences obligatoires

- Aménagement du territoire : schéma de cohérence territoriale (SCoT), plan local d'urbanisme (PLU) et documents d'urbanisme.
- Développement économique et tourisme : zones d'activités, politique locale du commerce, promotion du tourisme via un office de tourisme.
- Collecte et traitement des ordures ménagères.

Compétences optionnelles

- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire forte de 750 km de routes.
- Équipements culturels et sportifs
- Action sociale : santé, enfance et jeunesse, aides aux personnes âgées

Compétences facultatives

- Activités culturelles ou socio-culturelles
- Activités sportives

Cette année, par obligation, Chalosse Tursan a harmonisé les différents taux d'imposition entre les 3 anciennes communautés des communes tout en neutralisant la fiscalité.

De fait, les taux des taxes communales et intercommunales ont été modifiés sur votre feuille d'imposition mais le produit requis pour chaque foyer contribuable n'a pas été modifié par rapport à 2016 sauf une variation mécanique de 0,1% sur les taxes foncières non bâties. Les seules augmentations sont dues à la variation des bases d'imposition. (voir tableau ci-après).

Depuis Septembre, Chalosse Tursan a lancé un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). C'est une obligation de notre territoire pour souscrire aux règles de développement à venir. Cette opération va nécessiter environ 4 années d'études et réflexions pour atteindre son terme en 2021.

Un journal communautaire vous informant sur l'activité et la vie de notre communauté des communes a été distribué dans les boîtes aux lettres de chaque foyer du territoire fin janvier 2018.

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur le site internet de la communauté des communes de Chalosse Tursan à l'adresse <http://www.chalossetursan.fr>

Variation des taxes communales et inter communales entre 2016 et 2017

	Taux TH Commune	Taux TH Inter communalité	Taux TFB Commune	Taux TFB Inter communalité	Taux TF NB Commune	Taux TF NB Inter communalité
2016	18,43	5,87	12,75	4,32	45,19	14,75
2017	13,91	10,39	15,51	1,66	52,47	7,29

En ce début d'année, le bureau de l'ACCA de Momuy vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018. Le nombre de permis est en légère augmentation : 52 cartes

Avant l'ouverture nous avons lâché 72 faisans adultes et 2 perdreaux gris. Nous avons réalisé 5 battues au chevreuil, 34 prises et 10 battues au sanglier pour 30 animaux tués. La population de sanglier est en train d'exploser, une femelle fait en moyenne de 5 à 7 petits contrairement au chevreuil, 1 à 2. Les taillis et les ronces gagnent sur les parcelles non exploitées, leur assurant un refuge. Ils s'y sentent bien et trouvent facilement de quoi se nourrir.



Nous effectuons du travail de prévention au moment des semis, avec des circuits d'agrainages pour détourner les sangliers et les cantonner sur des points fixes connus. Le maïs est fourni par la Fédération des Chasseurs 200 kg.

La chasse est avant tout un loisir. On est traditionnellement chasseur de migrateurs mais maintenant avec cette surpopulation de sangliers, cette chasse devient une nécessité.

Alain LAPASSOUSE, toujours autant régulier et efficace, a piégé 14 renards au cours de l'année. Les finances présentent un solde positif de 16 618 €.

Le repas du 2 avril a été un véritable succès, avec 190 convives, une ambiance chaleureuse et un repas de qualité.

Pour terminer, nous remercions la municipalité, les propriétaires, les personnes apportant leur aide, les chasseurs faisant le pied et en mon nom personnel les chasseurs toujours fidèles aux battues et le conseil d'administration.

LOUS AMICS CANTADOUS

L'association « Lous Amics Cantadous » a été créée en 2006 avec pour vocation de réunir dans un esprit de convivialité ceux qui aiment chanter ensemble.

Au sein de cette association, fonctionnent deux chœurs distincts, mais dirigés par le même chef : Madame Marie-Claude CINELLI, médaille d'or de la ville de Paris en piano et chant classique.

LE CHŒUR DE FEMMES : une vingtaine de choristes se rassemble à Momuy le mardi soir pour apprendre et répéter un programme de chansons variées : en concert, avec accompagnement musical, le chœur de femmes interprète Jean FERRAT, Annie CORDY, Julien CLERC, Claude FRANÇOIS, Serge GAINSBOURG, et bien d'autres... Elles peuvent également se produire dans les maisons de retraite de la région avec une prestation de petites chorégraphies.

LE CHŒUR D'HOMMES : Les répétitions du chœur d'hommes ont lieu le jeudi soir à Momuy ; elles réunissent plus d'une trentaine de choristes autour d'un large répertoire.

Rendez-vous pour notre prochain banquet le dimanche 8 avril 2018.

COMPOSITION CONSEIL ADMINISTRATION :

Président : PASSICOS Philippe
Vice-Président : ROSSONI Serge
Secrétaire : PENICAUT Stéphane
Trésorier : PASSICOS Daniel
Membres : LAPASSOUSE Alain, CORREIA Alexandre, JOUREAU Jean Pierre, CALLEDE Gaëtan, LAFERRERE Stéphane.

*Le Président,
Philippe PASSICOS*

LES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves du regroupement scolaire vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

L'assemblée générale s'est tenue le 15 décembre. Tous les membres ont démissionné et à ce jour, malheureusement, personne n'a souhaité nous relayer.

Je tiens à remercier les quatre membres du bureau qui m'ont épaulé au cours de ces dernières années. Ils ont fait preuve d'une grande implication et ont donné beaucoup de leur temps.

Je me dois de remercier également les parents qui, au cours des manifestations étaient, certes, trop peu nombreux mais très efficaces.

L'association a récolté au cours de l'année scolaire 2016-2017 un total de 3 540 € reversé en intégralité aux trois écoles.

*La Présidente,
Sandrine PERRUSSEL*

Celui-ci est composé de chants sacrés et classiques aussi bien que de chansons traditionnelles et populaires, exprimés à quatre voix a cappella, interprétés avec une gravité émouvante ainsi qu'un entrain sans faille.

Le 24 mai 2014 à Momuy, le chanteur basque Michel ETCHEVERRY est devenu le parrain de cet ensemble.

Les prestations des deux chœurs de « Lous Amics Cantadous » font rayonner dans la région la renommée de Momuy, son esprit de fête et de partage. Ils vous accueilleront avec plaisir si le cœur vous en dit...

*Le Président,
Daniel LAVAUD*

HAGETMAU MOMUY CASTAIGNOS BASKET



En ce début d'année 2018, l'ensemble des licenciés du club de Hagetmau Momuy Castaignos Basket (HMCB) se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de joie, bonheur, santé et prospérité.

Pour les dirigeants de notre jeune association, la saison 2016-2017 se place sous le signe de la continuité et de la progression. Comme tous les clubs sportifs nous devons nous enquérir de garantir les fondements que composent les domaines sportifs, financiers et sociaux.

UN AVENIR SPORTIF EN POINTS D'INTERROGATION ?

Sur le plan sportif, les effectifs des équipes séniors masculins sont restés stables. Si l'équipe 1 a obtenu le maintien à force de courage et d'abnégation, l'équipe 2 n'a pas pu rivaliser avec ses concurrents et a dû descendre d'une catégorie mais l'excellent départ de la saison en cours laisse augurer d'un retour prochain à l'étage supérieur, l'équipe 3 quant à elle remplit parfaitement sa mission en alliant le côté sportif et convivial qui nous est si précieux.

Concernant les équipes féminines, l'équipe 1 qui a connu des changements d'effectifs n'a pas pu se maintenir au niveau de championnat de France et a rejoint le championnat régional qui va lui permettre de repartir pour un nouveau cycle plus prometteur. L'équipe 2 a pour sa part réalisé un excellent parcours tout au long de la saison qui lui a permis d'accéder à la finale d'excellence départementale perdue de peu mais a obtenu le droit de disputer le championnat régional. Quand à l'équipe 3, les filles ont défendu du mieux qu'elles ont pu les couleurs du club et ont bénéficié d'un repêchage pour rester à un niveau identique.

De grosses satisfactions sont venues des équipes jeunes dans les catégories poussines (championnes des Landes), benjamines et cadettes en association avec le club voisin de Coteaux du Luy permettant d'emporter le titre de Championnes Nouvelle Aquitaine à Limoges. L'obtention de tous ces titres ne serait pas possible sans le dévouement et la compétence des entraîneurs bénévoles et du salarié du club que nous remercions.

La dernière réforme des régions voulue par le gouvernement (loi NOTRE) rend obligatoire la fusion des 3 ex régions d'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes dès la prochaine saison sportive. Notre région historique étant bien plus pourvue que nos nouveaux partenaires, l'harmonisation des compétitions ne va pas se dérouler sans un minimum de chamboulements. L'avenir des championnats régionaux, auxquels participent 5 de nos équipes, n'est toujours pas décidé et va nous obliger à nous adapter en un temps réduit.

La nouvelle coopération territoriale prévue pour une durée de 4 années pour les différentes catégories jeunes et à laquelle nous participons, réunit désormais les 4 clubs domiciliés sur le canton d'Hagetmau pour permettre l'épanouissement des licenciés grâce à l'effort et à la synergie des différents acteurs.

Pour les plus petits, la garderie découverte connaît un succès grandissant pour la troisième année consécutive le samedi matin à Hagetmau et tous les enfants de la commune y sont les bienvenus.

DES RESSOURCES FINANCIÈRES EN POINTS DE SUSPENSION...

Pour la troisième année consécutive le budget de notre association d'un peu plus de 110 000 euros a augmenté d'environ 10% et la gestion rigoureuse de nos trésoriers nous permet d'assurer l'équilibre financier sur l'exercice.

Si les dons des partenaires privées (sponsoring) stagnent du fait des conditions économiques, l'organisation de manifestations festives prends de plus en plus d'importance et deviennent incontournables. La nouvelle communauté des communes qui a modifié ses critères de répartition pour valoriser la formation et non plus le niveau sportif de l'équipe phare, devrait nous permettre de stabiliser un peu plus nos recettes. La vente annuelle de calendriers sportifs de nos équipes dans chaque foyer de Momuy et de Castaignos contribue à consolider nos finances et je vous remercie de l'accueil que vous avez réservé récemment à nos représentants.

DES RELATIONS DE CONVIVIALITÉS EN POINTS D'EXCLAMATION !

L'animation locale, le lien social, la convivialité font partie de notre rôle d'association. Cet objectif est largement atteint et se vérifie durant une grande partie de l'année, les week-ends et sur semaine entre les licenciés les supporters et les bénévoles avant et après les rencontres sportives mais également lors des différentes animations proposées. Les plus jeunes et les éléments les plus dynamiques d'entre nous mettent en place en ce début d'année une peña qui devrait rassembler les inconditionnels de notre club et ainsi augmenter encore ces instants riches de convivialité. Les dirigeants sont toujours motivés pour faire perdurer ces instants d'échanges et de plaisir aussi longtemps que possible et vous invite à nous rejoindre.

Au plaisir de vous revoir, et encore excellente année 2018 à tous.

Venez nombreux « Avec vous on est au complet ».

*Denis PASSICOS,
Co-président de HMCB*



KASSA MANSA

L'association Kassa Mansa a été créée le 20 avril 2017 dont le siège social est à Momuy à mon domicile, au 37 route de Cazalis, car j'ai vécu en Afrique pour raisons professionnelles.

Cette association a pour objet humanitaire de participer à l'amélioration des conditions de vie des habitants de la Casamance au Sénégal, dans les domaines santé, scolarité, agriculture et alimentation.

Les bénévoles de l'association se sont déplacés pendant 10 jours en Casamance. Notre projet est définitivement fixé : nous avons décidé d'aider une école maternelle dans le village d'ESSILLE dans le royaume de MOFAVI.

Dès le mois de décembre nous assurerons le salaire de deux bénévoles du village qui prendront en charge 30 élèves toutes sections confondues. Notre prochain challenge sera dans l'année 2018 de réunir des fonds afin d'assurer un petit déjeuner pour l'ensemble des 120 élèves de cette école, ces enfants pour la majorité commencent la journée de travail le ventre creux.

Pour assurer un petit déjeuner quotidien nous avons besoin de récolter 15€ par an et par enfant.

Si notre cause vous intéresse rejoignez-nous. Nous vous en remercions par avance.



Le Président, Henri DALBIEZ

Tél : 06 80 85 55 44 ou 06 35 46 69 83

LE COMITÉ DES FÊTES

Tous les membres du comité des fêtes et moi-même vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour cette année 2018.

Comme à l'habitude, l'assemblée générale s'est déroulée le 10 novembre 2017. Alain PASSICOS est le seul membre du bureau qui arrête l'aventure. Je le remercie pour ce qu'il a fait et continuera de faire pour le comité.

Tout d'abord, pour remercier tous les bénévoles œuvrant avant, pendant et après les fêtes, le comité a décidé de les récompenser. Pour cela, le 22 avril, nous avons partagé un apéritif à Momuy suivi d'un bon repas au feu de bois à Amou. Un très bon moment convivial.

Les fêtes 2017 se sont déroulées du 9 au 11 juin.

Tout commença le vendredi par notre délicieux et traditionnel repas dégusté par quelques 280 convives sous l'ambiance musicale de Romain.

Le samedi matin, la commission animation nous a proposés un bon programme avec un concours et défilé de vélos et trottinettes fleuris avec une très bonne participation des enfants et ados. Nous avons même pu voir 4 fleurs au sommet de leurs tailles. Ensuite le clown Bigoudi a animé un spectacle bien suivi par les petits et les grands. Il me semble même que les papas ont dominé les mamans au Hula hoop !!! Un petit goûter est venu clôturer cette matinée.

A 14h, 26 doublettes sont venues s'affronter pour remporter le concours de pétanque sous une forte chaleur. Le vainqueur a soulevé la coupe à 19h.

Pour la soirée, les Bizounours et Los Deusky ont mis l'ambiance tard dans la nuit. Seul bémol, l'arrivée tardive des festayres due à une autre manifestation sur Hagetmau.

Le dimanche, la société musicale a animé la messe de 11h puis l'apéritif concert du midi. Une fois de plus, le service cuisine nous a proposés un très bon repas-plateau apprécié par 220 personnes.

A 16h30, toujours sous la bague de Elodie LAFFITAU, la société musicale amolloise a animé la course landaise. Cette année, après avis de la commission course landaise, le bureau du comité des fêtes a décidé de changer de ganadéria. L'ARMAGNACAISE et la cuadrilla Christophe Avignon ont assuré un bon spectacle dans nos arènes. De plus, nous avons pu voir les deux écarteurs locaux Alexandre DUTHEN et Maxime DESSA prendre plaisir sur notre piste. La journée s'est finie autour du vin d'honneur dans les arènes avec les toréros en tenue.

Le bilan des fêtes nous laisse un bénéfice de 80 euros... Celui-ci est faible et nous avons constaté sensiblement depuis 2 ans une baisse au niveau des primes reçues. Peut-être que tout le monde ne connaît pas le but de l'invitation/prime reçue avec le programme des fêtes mais nous vous l'expliquerons à temps voulu.

Pour finir je tiens à remercier tous les bénévoles, les membres du bureau ainsi que les quatre commissions pour leur travail envers le Comité. MERCI encore.

Les festivités 2018 se dérouleront du 8 au 10 juin.

ADISHATZ

**Le Président,
Jérémy PERRUSSEL**

LE CLUB CORISANDE

Les adhérents du Club Corisande sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année avec et surtout une bonne santé.

Notre première pensée ira vers les personnes malades et parfois isolées et qui ne peuvent profiter pleinement de la retraite. Nous pensons aussi à ceux qui nous ont quittés, qu'ils soient adhérents ou non au Club Corisande.

En avril 2017, nous nous sommes retrouvés avec nos amis de Cazalis, Labastide-Chalosse, Bassercles, Argelos, Poudenx, Lacrabe et Castelner pour notre repas des communes à la salle communale de Argelos (45 participants).

Le 7 octobre 2017, c'est à la Rotonde à Hagetmau, que nous nous sommes réunis pour le repas cantonal où 250 personnes se sont retrouvées.

APRÈS LES AGAPES, LES VOYAGES :

- **1 jour** : Gabaret « Le Mirage » à Mézos, L'Isle Jourdain (Gers), Biarritz-Bayonne, Pique-Nique à Arzacq, zoo de la Colline aux Marmottes à Argeles-Gazost
- **3 jours** : dans l'Aveyron
- **4 jours** : Carnaval de Nice

Comme chaque année, nous organisons 2 lotos et comme ces jeux sont ouverts à tous, nous arrivons à une bonne participation auxquels viennent s'ajouter des résidents de la maison de retraite d'Hagetmau. Gros succès pour les cartes, les mercredis et vendredis après-midi.

POUR 2018, LE PROGRAMME EST LE SUIVANT :

- **30 janvier** : Diapos voyages 2017 - Salle Corisande à 14h30
- **8 février** : informations aux consommateurs avec « Que choisir » Salle Corisande à 15h
- **20 février à 15h** : Assemblée générale à la salle Gascogne
- **23 février à 19h** : Concours de belote à la salle Gascogne
- **15 mai** : 1^{er} loto
- **4 octobre à 12h** : repas cantonal le salle de la Rotonde.
- **8 novembre à 15h** : Sécurité routière à la salle Corisande
- **20 novembre** : 2^{ème} loto

VOYAGES :

- **1 jour** : Age tendre au zénith Pau, Pasaia (Espagne), Mimizan-Léon (Courant d'Huchet), Ganadéria (élevage de taureaux de combat), Bordeaux (Cité des vins)
- **2 jours** : Toulouse
- **3 jours** : Angoulême, Cognac, Royan

Chaque année qui passe nous rend un peu plus vulnérables aux agressions du temps (maladie, isolement, repli sur nous-mêmes). C'est pourquoi, le Club Corisande de Momuy qui compte 19 adhérents invite tous les jeunes retraités à nous rejoindre tout en restant libres de participer aux différentes activités.

Nous vous souhaitons une excellente année à tous avec et surtout une bonne santé et à très bientôt.

**Les Délégués,
M. MADERAY et A. DUMAS**